Minute sécurité
Travail en Nacelle :
rappel de 4 règles essentielles qui sauvent des vies

L'opérateur attaché à 100% du temps au point d'ancrage avec une longe qui le maintient dans la nacelle en cas d'incident

La Vigie présente à 100 % du temps qui veille sur l'opérateur et sécurise la zone de danger

L'opérateur ne sort jamais de la nacelle sauf, au sol, en fin travail

Le chantier balisé correctement pour éviter l'accès à la zone de danger

Si une de ces conditions n'est pas réunie avant le travail, on ne commence pas le travail
Si l'opérateur, la vigie ou un observateur extérieur constate un écart, il arrête le chantier immédiatement

Règle d'Or N°2
J'utilise tous les moyens de protection contre les chutes